

« Nous n'avons pas besoin que ces jeunes viennent nous dire quoi faire » : un squat d'Extinction Rebellion divise un village en Seine-et-Marne

Par Audrey Garric

Publié le 26 novembre 2020 à 01h53 - Mis à jour le 27 novembre 2020 à 10h45

Réservé à nos abonnés

Favoris Partage **f**



REPORTAGE | Une dizaine de militants occupent une bâtisse à Saint-Mammès. Ils risquent l'expulsion, mais certains habitants les soutiennent.

De loin, l'élégante bâtisse pourrait paraître abandonnée, avec ses fenêtres ouvertes au vent et les herbes folles dans le jardin. En réalité, on s'active dans les nombreuses pièces. Là, Hélène, en bleu de travail, peint les châssis et enduit les murs ; ici, Dongui, équipé d'un baudrier et d'une lampe frontale, dépoussière les combles. A l'extérieur, Arthur fabrique un poêle à la meuleuse, tandis que Damien fait sécher des feuilles de papier recyclé pour faire des affiches. Quand sonne l'heure du déjeuner, tous débattent de la « lutte écologique et sociale » autour d'un repas préparé en collectivité.

Depuis deux mois, une dizaine de jeunes militants, pour la majorité membres du mouvement écologiste Extinction Rebellion, ont investi ce bâtiment public désaffecté, une ancienne bourse d'affrètement datant du XVIII^e siècle, située dans la commune de Saint-Mammès (Seine-et-Marne). Un squat illégal que ne goûte pas une partie de la population, attachée à ce patrimoine.



L'exterieur de la bourse vu depuis le quai du Loing, à Saint Mammès (Seine-et-Marne), le 11 novembre 2020. SOPHIE LOUBATON POUR "LE MONDE"

Depuis l'arrivée des activistes, le paisible village de 3 500 habitants s'est divisé entre opposants et soutiens à la présence du collectif, connu pour ses actions coups de poing. Un procès en référé opposant des membres d'Extinction Rebellion à l'Etat, propriétaire du bâtiment, aura lieu vendredi 27 novembre devant le tribunal judiciaire de Fontainebleau. Les jeunes militants risquent l'expulsion.

Lieu rêvé

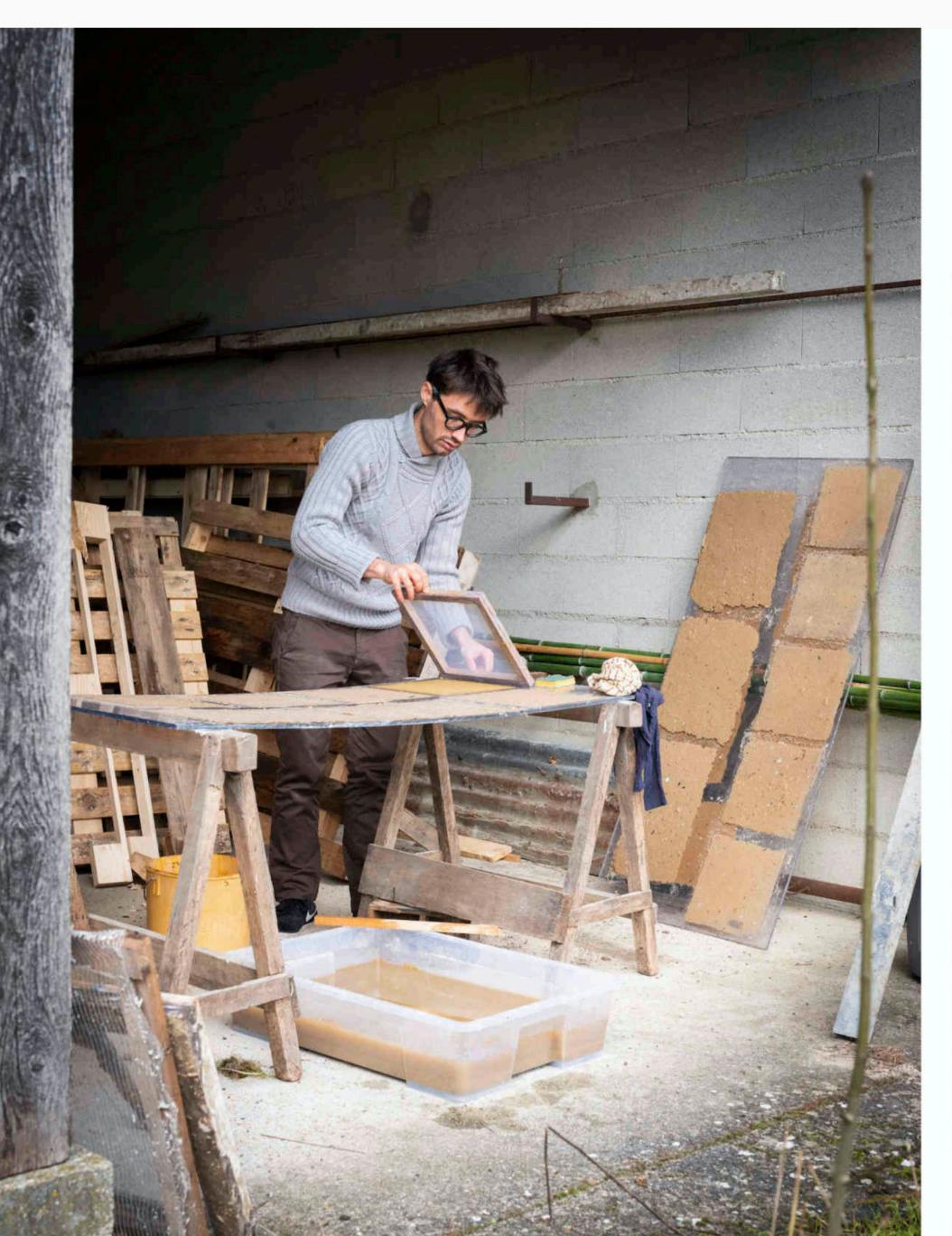
Lorsqu'ils repèrent pour la première fois le bâtiment sis quai du Loing, lors d'une balade à vélo, les membres d'Extinction Rebellion y voient

tout ce qu'ils cherchent. Un lieu suffisamment grand pour y vivre, se rencontrer et échanger entre militants, mais également avec les habitants, « ce qui permet d'éviter les lieux marchands comme les cafés et les bars », précise Laco, un travailleur associatif âgé de 24 ans, qui comme tous les militants interrogés a requis l'anonymat. 24 ans, qui comme tous les militants interrogés a requis l'anonymat.

III Lire aussi

De Gandhi à Extinction Rebellion, la longue

marche de la désobéissance civile







Damien (à gauche), Dongui (au centre) et Hélène (à droite), membres ou sympathisants d'Extinction Rebellion, dans la « maison de l'écologie et des résistances » qu'ils ont installée dans les locaux de l'ancienne bourse d'affrètement, à Saint-Mammès (Saine-et-Marne), le 11 novembre 2020. SOPHIE LOUBATON POUR "LE MONDE"

Une base arrière proche de Paris, et dans une région « avec un fort tissu associatif », pour mener des actions de désobéissance civile, contre par exemple le projet de forages pétroliers près de la forêt de Fontainebleau, tout près de Saint-Mammès. Un bâtiment qui appartient à l'Etat car « le squat est un geste politique ». Un logement gratuit, aussi, alors que la majorité des membres du groupe, pour la plupart diplômés de grandes écoles ou d'universités, ont choisi de quitter leur emploi pour se consacrer au combat pour l'environnement. Bref, le lieu rêvé, à leurs yeux, pour installer une « maison de l'écologie et des résistances » (MER), comme ils la nomment.

Les activistes n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils ont déjà ouvert trois MER, à Cenon (Gironde) et à Ilire aussi Montpellier, dont ils ont été expulsés, ainsi qu'à Extinction Rebellion, portrait du Cachan (Val-de-Marne), où les militants attendent mouvement écologiste qui bloque des places et des ponts à travers le monde un jugement en délibéré. « Avec la crise sanitaire, les actions de désobéissance civile massives marchent de moins en moins. Il faut se relocaliser, estime Damien, 26 ans, doctorant en histoire économique et environnementale et membre d'Extinction Rebellion depuis fin 2018. Nous avons lancé une frange d'écologie plus populaire, pour se rapprocher de davantage de gens différents des urbains, diplômés, blancs que nous sommes souvent, et permettre la convergence des luttes écologiste et sociale.»



Le canal du Loing, à proximité de la bourse d'affrètement de Saint-Mammès (Seine-et-Marne), le 11 novembre 2020. SOPHIE LOUBATON POUR "Le Monde"

Mais l'occupation ne s'est pas passée comme prévu. Le 17 septembre, ces militants venus de toute la France se sont installés, sans le savoir, dans un lieu de mémoire pour une commune qui fut pendant longtemps un haut lieu de la batellerie artisanale, car située à la confluence d'un fleuve et d'un canal, la Seine et le Loing. Pendant des décennies, les mariniers sont venus chercher du travail à la bourse d'affrètement, où l'on distribuait les offres de transport fluvial de marchandises. Cette activité s'est arrêtée avec la libéralisation du marché en 2000, et la bourse n'a plus été occupée que par un éclusier jusqu'à 2016.

« Viol de notre patrimoine »

Si le bâtiment s'abîmait depuis, le nouveau maire (sans étiquette) de Saint-Mammès, Joël Surier, a été élu en juin avec un programme de réhabilitation du lieu. Il propose d'y installer un musée de la batellerie et la bibliothèque, de créer des jardins L'appel de 1 000 scientifiques : « Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire »

Ilire aussi

partagés, ainsi qu'un espace pour accueillir des activités économiques et du coworking. « Cette occupation illégale par des militants radicaux retarde notre projet, s'indigne-t-il. Ils entraînent un trouble à l'ordre public ; les choses ont failli dégénérer. »





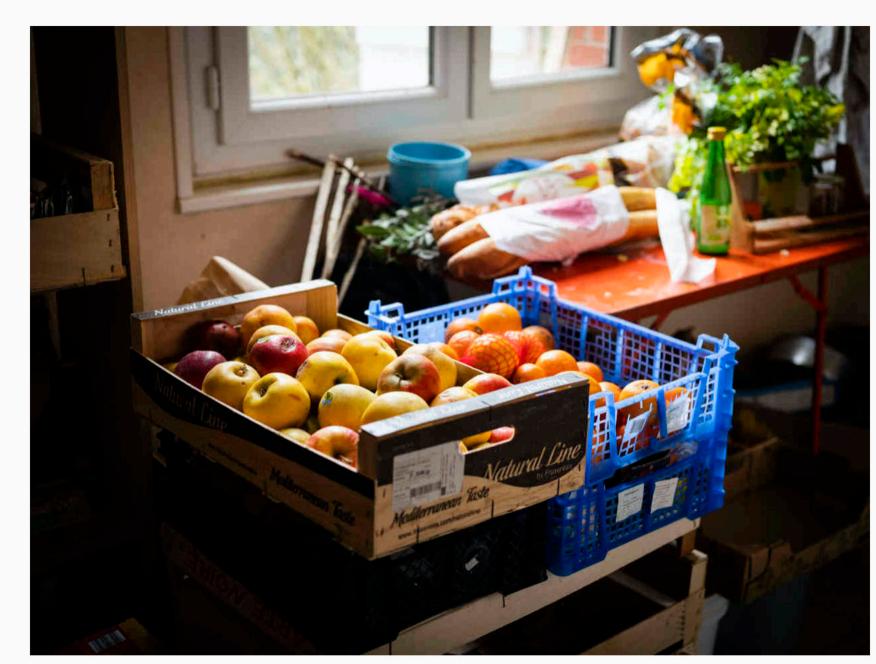


Pascal Malbrunot (à gauche), marinier et conseiller municipal délégué à la batellerie, Joël Surier (à droite), maire de Saint-Mammès (Seine-et-Marne), et Monique Béhar-Cazin (au centre), organisatrice des visites guidées pour l'office de tourisme, le 11 novembre 2020. SOPHIE LOUBATON POUR "LE MONDE"

« C'est un viol de notre patrimoine et de la loi », s'emporte de son côté
Pascal Malbrunot, marinier et conseiller municipal délégué à la batellerie,
un secteur qui représente toujours, malgré la baisse de l'activité, la « plus
grosse corporation économique [du] village » avec entre 20 et 25
entreprises déclarées. « Ma maison, j'ai dû l'acheter, et tous les mois je
paye un crédit. Eux, ils cassent le verrou, s'installent et ils disent que c'est
chez eux, c'est incroyable. » « Mais ils sont tombés sur un village de
Gaulois », affirme celui qui a déclaré, lors d'une réunion publique, qu'« il
y a des risques [pour les jeunes] à rester là tout l'hiver ».

La tension est montée le 21 septembre, quand des mariniers sont parvenus à entrer dans le bâtiment, jetant des affaires des activistes par les fenêtres et les intimidant. « Certains voulaient nous casser la gueule, on a eu peur », raconte Léna, 22 ans, membre du mouvement Youth for Climate et étudiante en agroécologie. La police finira par déloger les mariniers. Cet épisode a eu pour effet de polariser certains habitants, jusqu'alors indifférents, qui soutiennent désormais les militants. « C'était une erreur de s'installer ici, mais plein de gens souhaitent que nous restions car nous produisons quelque chose de positif pour le lieu », assure Dongui, investi dans une association de réparation de vélos.

En plus de remettre en état une partie du bâtiment, les militants ont ouvert une « gratuiterie » avec des vêtements et de la vaisselle donnés par des habitants et des associations, mis en place un atelier de réparation de vélos et élaboré un programme d'activités – interrompues avec le confinement – avec certains Mammésiens : apéro le jeudi, jardinage, poterie, construction de toilettes sèches, projections-débats.



Les membres d'Extinction Rebellion ont investi la bourse d'affrètement ainsi que l'ancienne maison de l'éclusier, transformée en lieu de vie. SOPHIE LOUBATON POUR "LE MONDE"

« Coup de pied salutaire »

« Nous qui rêvions de voir la bourse transformée en un tiers-lieu, nous avons trouvé ça super, s'enthousiasme Véronique Pelamourgues, 57 ans, retraitée de l'éducation nationale et habitante de Saint-Mammès, dont la maison donne sur la Seine. Cette ville manque d'un lieu de rencontre qui ne soit pas figé comme les salles municipales. » « Ces jeunes ne causent pas de problèmes, et font beaucoup de choses pour tout le monde, abonde Corinne, qui préfère rester anonyme. Ce n'est pas du tout une ZAD. »

A quelques venelles de là, Monique Béhar-Cazin, qui organise depuis vingt ans des visites guidées pour l'office de tourisme de la communauté de communes Moret Seine et Loing, se dit au contraire « mécontente » et « très triste ». « On n'a pas besoin que ces jeunes viennent nous dire quoi faire ; ils infantilisent la population », regrette cette apicultrice, dont une partie des ruches est installée dans le jardin de la bourse d'affrètement.



Les jeunes se répartissent, à tour de rôle, les travaux et les tâches ménagères. SOPHIE LOUBATON POUR "LE MONDE"

« Je comprends que la façon de faire d'Extinction Rebellion puisse choquer, mais les gens ont vu la bourse se délabrer pendant dix ans et tout le monde s'en foutait. Quand elle devient squattée par des étrangers au village, là on s'insurge », note Franck Oslé, 61 ans, qui travaille aux Archives nationales, et qui a figuré sur une liste d'opposition aux élections municipales. « Ces activistes ont mis un coup de pied salutaire dans la fourmilière, dans un village qui ne bouge pas. »

Il s'interroge sur la viabilité financière du projet du maire, estimé à 6 millions d'euros. « La mairie, qui lire aussi va acheter le site, financera le projet à hauteur de 30 %. Pour le reste, nous savons que nous aurons des subventions du département, de la région ou encore de l'Unesco », assure Joël Surier. « Mais tout ça va être très long », reconnaît le maire, qui ne voit pas aboutir son projet avant la fin de son mandat.

D'ici là, les militants d'Extinction Rebellion seront partis, car « les squats sont par essence éphémères », rappelle Laco. « On aura fait avancer le projet du maire, s'amuse-t-il. Les habitants vont continuer ce que l'on a commencé. »



Gwen, l'un des membres d'Extinction Rebellion, sur le balcon de l'ancienne bourse, face au jardin de 1,5 hectare, à Saint-Mammès (Seine-et-Marne), le 11 novembre 2020. SOPHIE LOUBATON POUR "LE MONDE"

Audrey Garric

Saint-Mammès (Seine-et-Marne), envoyée spéciale